Service éducatif des archives municipales d'Epernay

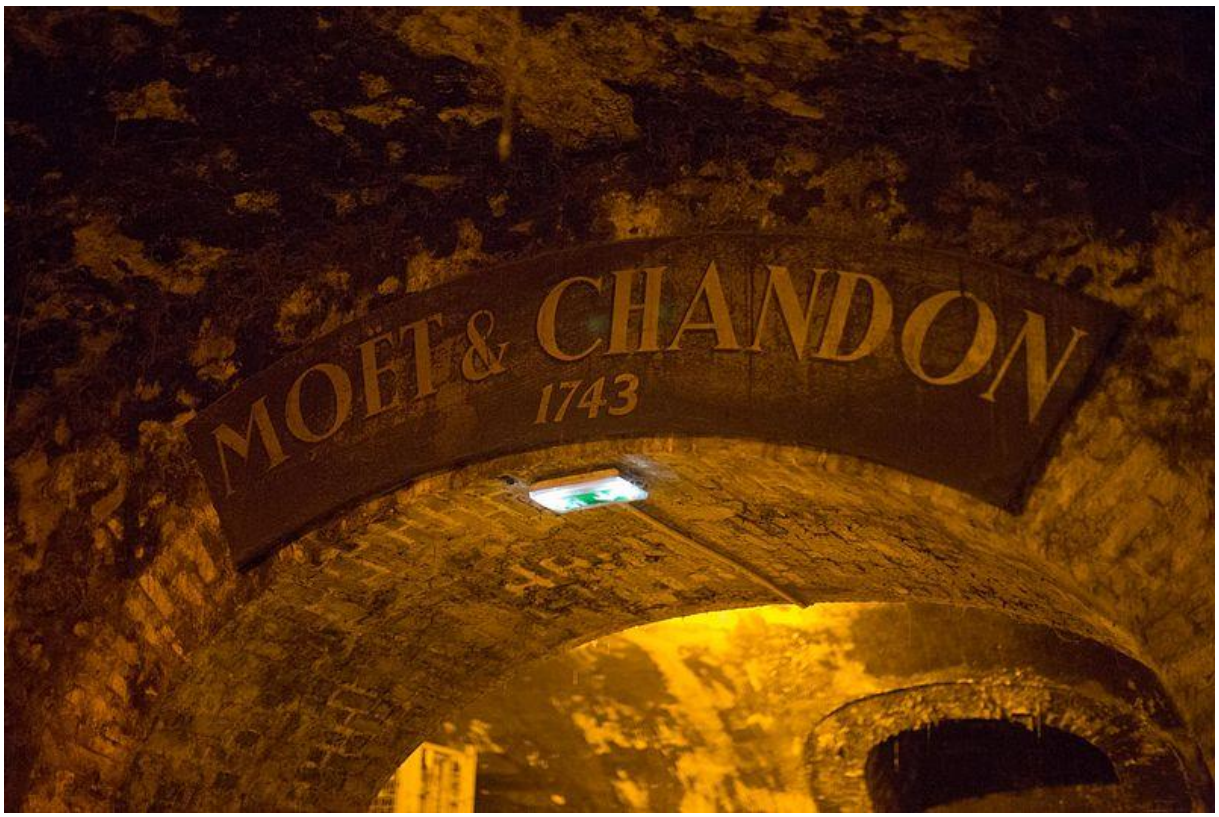

L'ÂGE INDUSTRIEL A EPERNAY : Le mécénat de la famille Chandon-Moët

Archives municipales d'Epernay

Dossier Elève

Responsable : M. de GOSTOWSKI

TROIS EXEMPLES DE MECENAT DE LA FAMILLE CHANDON-MOËT

Les grandes familles travaillant dans la production de champagne ont réussi à augmenter fortement leur production dans la seconde moitié du XIXème siècle grâce aux nouvelles techniques issues de la révolution industrielle. Elles vont souhaiter faire profiter la ville et sa population de leurs richesses en étant généreux. C'est le cas de la famille Chandon-Moët dont la société a été fondée à Epernay en 1743. Voici deux exemples de dons :

	UN HÔPITAL *(Documents annexe n°1, p. 5)*	**UNE AVENUE** *(Documents annexe n°2, pp. 6-7)*
Qui a fait un don ?		
Qu'est-ce qui est donné ?		
En quelle année ce don est-il fait ?		
Dans quel but ce don est-il fait ?		
De quelle manière la ville remercie le donateur ?		

D'après votre étude précédente, définissez le mot « mécénat » :

_____

_____

_____

_____

Resituez ces dons :

- Tracer en rouge l'avenue qui a été financée
- Entourer en rouge l'hôpital qui a été financé

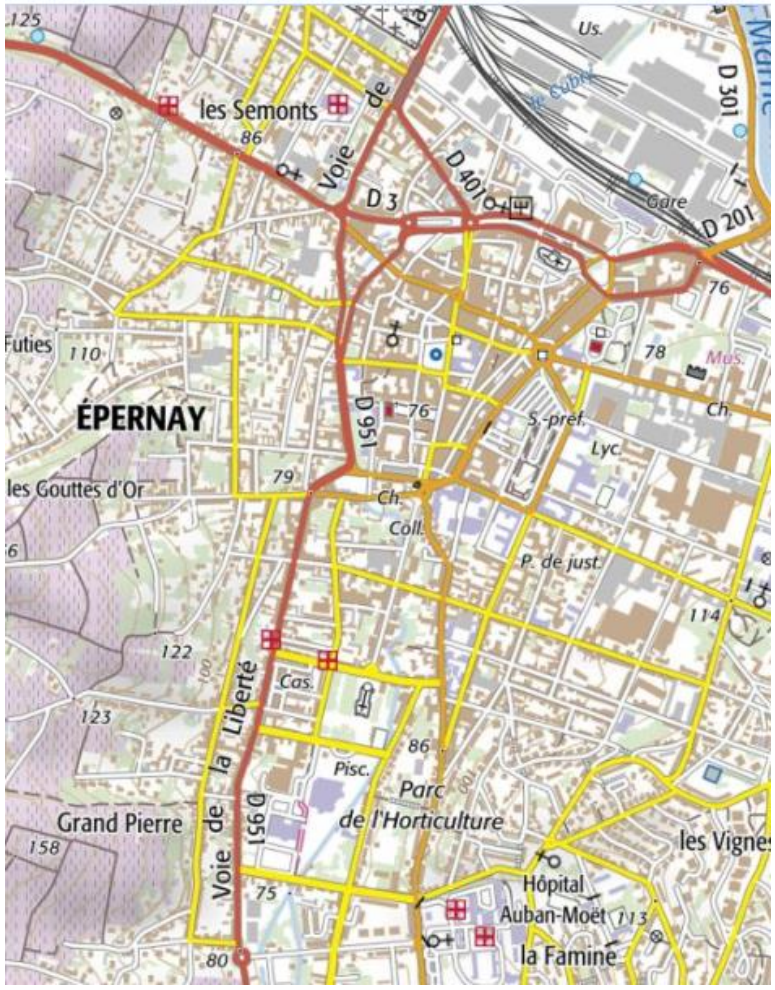

ANNEXES

Annexe n°1 : L'Hôpital

Document n°1 : Don d'une somme d'argent pour construire un nouvel hôpital par de M. AUBAN-MOËT (26 mai 1887)

(Délibération du conseil municipal, Archives municipales d'Epernay, 1D36)

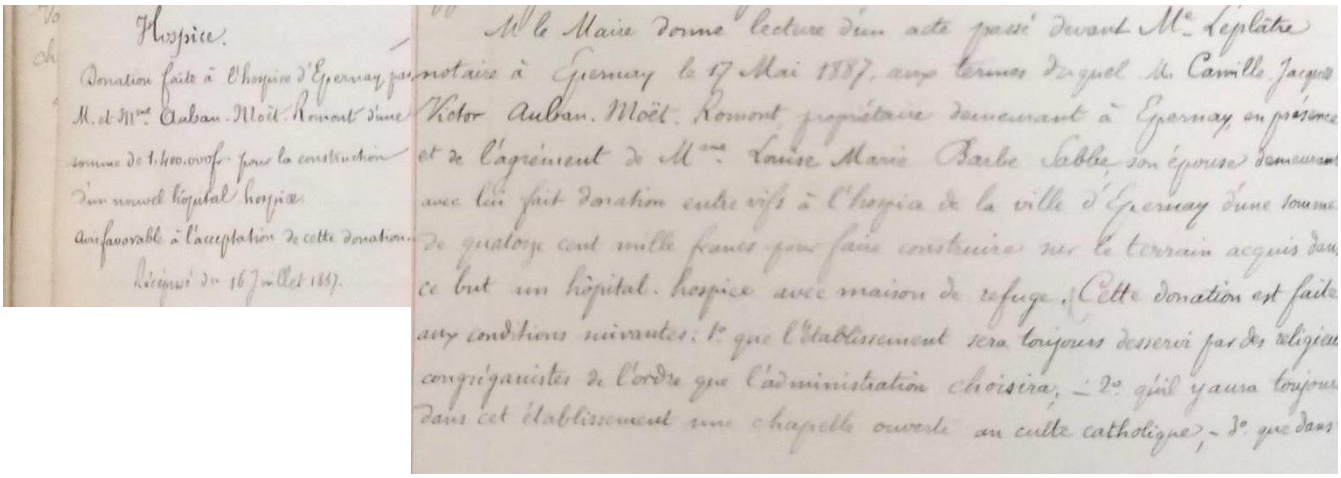

Hospice.

Donation faite à l'hospice d'Epernay par M. et Mme Auban-Moët-Romont d'une somme de 1.400.000 fr. pour la construction d'un nouvel hôpital hospice.

Avis favorable à l'acceptation de cette donation.

Récépissé du 16 Juillet 1887.

Mr le Maire donne lecture d'un acte passé devant Me Leplâtre notaire à Epernay le 17 Mai 1887, aux termes duquel M. Camille Jacques Victor Auban-Moët-Romont propriétaire demeurant à Epernay en présence et de l'agrément de Mme Louise Marie Barbe Sabbe son épouse demeurant avec lui fait donation entre vifs à l'hospice de la ville d'Epernay d'une somme de quatorze cent mille francs pour faire construire sur le terrain acquis dans ce but un hôpital-hospice avec maison de refuge. Cette donation est faite aux conditions suivantes: 1° que l'établissement sera toujours desservi par des religieux congréganistes de l'ordre que l'administration choisira; – 2° qu'il y aura toujours dans cet établissement une chapelle ouverte au culte catholique; – 3° que dans

Document n°2 : Buste offert par la ville à M. AUBAN-MOËT (cours de l'hôpital)

(http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/)

<u>Annexe n°2 :</u> L'avenue Paul Chandon

<u>Document n°1 :</u> Etude notariale au sujet d'un don de la part de M. Paul CHANDON de BRIAILLES (14 janvier 1895)

(Archives municipales d'Epernay, 1O29)

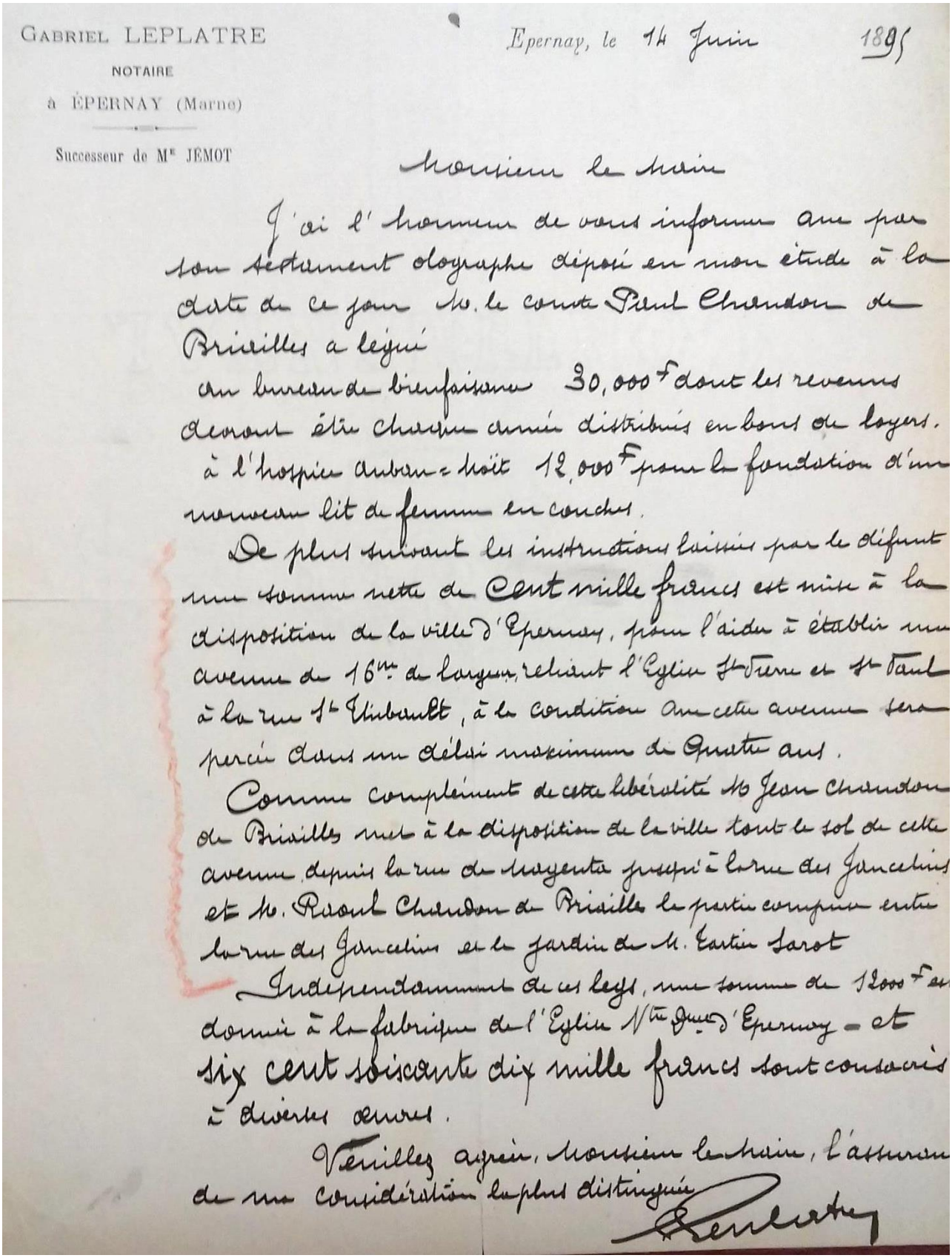

GABRIEL LEPLATRE
NOTAIRE
à ÉPERNAY (Marne)
Successeur de Me JÉMOT

Epernay, le 14 Juin 1895

Monsieur le Maire

J'ai l'honneur de vous informer que par son testament olographe déposé en mon étude à la date de ce jour Mr le comte Paul Chandon de Briailles a légué
au bureau de bienfaisance 30,000 f dont les revenus devront être chaque année distribués en bons de loyers.
à l'hospice urbain-huit 12,000 f pour la fondation d'un nouveau lit de femme en couches.

De plus suivant les instructions laissées par le défunt une somme nette de Cent mille francs est mise à la disposition de la ville d'Epernay, pour l'aider à établir une avenue de 16m de largeur, reliant l'Eglise St Pierre et St Paul à la rue St Thibault, à la condition que cette avenue sera percée dans un délai maximum de Quatre ans.

Comme complément de cette libéralité Mr Jean Chandon de Briailles met à la disposition de la ville tout le sol de cette avenue depuis la rue de Magenta jusqu'à la rue des Jancelins et Mr Raoul Chandon de Briailles la partie comprise entre la rue des Jancelins et le jardin de M. Eutin Sarot

Indépendamment de ces legs, une somme de 12000 f est donnée à la fabrique de l'Eglise Nre Dame d'Epernay - et six cent soixante dix mille francs sont consacrés à diverses œuvres.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée

<u>Document n°2 :</u> Remerciement de la ville d'Epernay à M. Paul CHANDON de BRIAILLES (20 juin 1895)

(Délibération du conseil municipal, Archives municipales d'Epernay, 1D41)

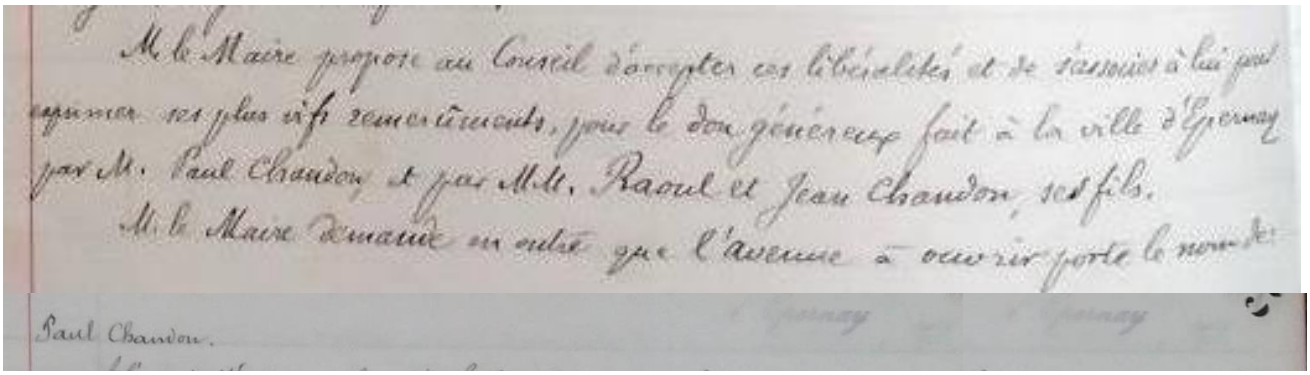

M. le Maire propose au Conseil d'accepter ces libéralités et de s'associer à lui pour exprimer ses plus vifs remerciements, pour le don généreux fait à la ville d'Epernay par M. Paul Chandon et par MM. Raoul et Jean Chandon, ses fils.

M. le Maire demande en outre que l'avenue à ouvrir porte le nom de

Paul Chandon.

Annexe n°3 : Généalogie de la famille CHANDON-MOËT

GÉNÉALOGIE RÉSUMÉE DE LA FAMILLE CHANDON-MOËT

Les personnes dont le nom est écrit en gras furent les dirigeants de la société

Sources :
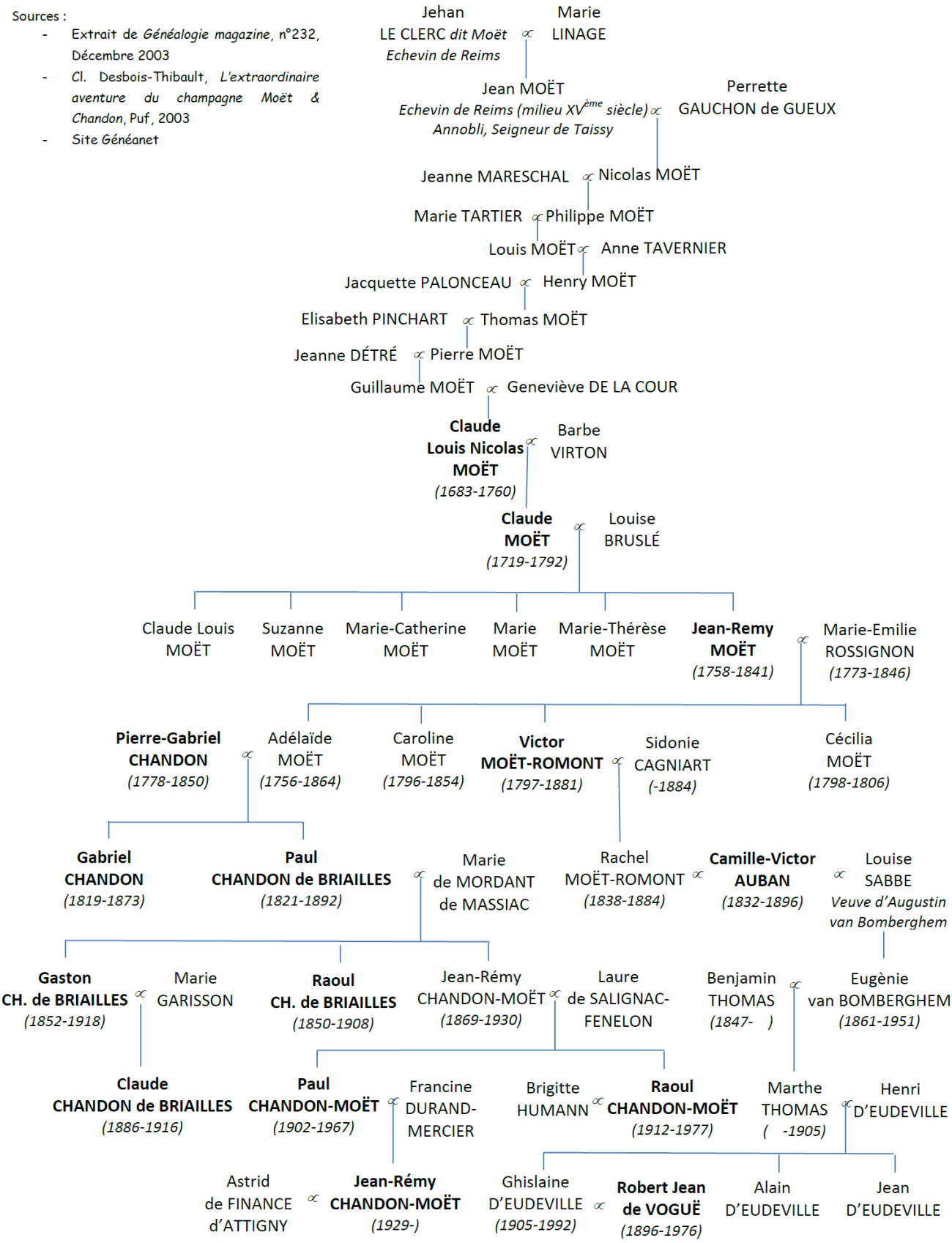
- Extrait de *Généalogie magazine*, n°232, Décembre 2003
- Cl. Desbois-Thibault, *L'extraordinaire aventure du champagne Moët & Chandon*, Puf, 2003
- Site Généanet